



M. PERAULT Joel

Chez Penot
85, rue des Saules
16430 CHAMPNIERS

Aussac-Vadalle, le 26 novembre 2024

Lettre recommandée avec AR N° 1A 194 647 9723 4

Monsieur,

Je vous informe que la commune d'Aussac-Vadalle, après enquête publique d'aliénation du chemin communal N°24, vous propose, conformément à l'Art. L161-10 du Code Rural de la Pêche Maritime d'acquérir la partie de chemin attenant à votre propriété (parcelle B-0018), dans un délai d'un mois à compter de la réception de la présente.

Si vous ne souhaitez pas acquérir ce terrain, je vous remercie de me l'indiquer par retour de courrier. Dans le cas contraire je vous demanderai de me communiquer une proposition chiffrée dans le délai.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes sincères salutations.

Le Maire,
Gérard LIOT

The stamp contains the text "Mairie d'AUSSAC-VADALLE" around the top edge, "R.F." in the center, and "(Charente)" at the bottom.